

FRANCOISE SCHEPMANS

REÇU LE 04 DEC. 2024

Députée bruxelloise

Question orale de Madame Françoise Schepmans à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, des Crèches, de la Culture, de la Politique d'aide aux personnes handicapées, du Tourisme et du Transport scolaire

Objet : Le soutien aux artistes francophones émergents

Monsieur le Ministre,

La COCOF joue un rôle essentiel dans le soutien aux artistes et créateurs, dont le travail contribue à forger notre identité collective et à enrichir notre patrimoine culturel régional. Pourtant, le développement d'une carrière artistique en Région bruxelloise reste semé d'embûches, notamment pour les artistes francophones émergents. Ces derniers se heurtent à plusieurs difficultés : une information culturelle parcellaire et peu coordonnée, un accès limité aux opportunités de projets et une insertion professionnelle difficile dans un secteur souvent saturé.

Les jeunes artistes sortant des écoles d'art à Bruxelles sont parfois découragés face au manque de perspectives de carrière et à des circuits artistiques peu accessibles. De plus, la scène artistique bruxelloise est fortement influencée par des réseaux de connaissances et communautaires, qui rendent l'accès encore plus difficile pour les nouveaux venus. À cela s'ajoute la pénurie d'espaces de création, malgré un parc immobilier régional conséquent, et un manque d'évaluation approfondie des besoins financiers des artistes émergents.

Aujourd'hui, une minorité d'artistes francophones à Bruxelles parvient à vivre de son art. La majorité d'entre eux doivent cumuler plusieurs emplois, souvent précaires, pour subvenir à leurs besoins. Pourtant, les subventions publiques constituent un levier crucial pour structurer leur parcours, favoriser leur intégration dans les réseaux professionnels et leur offrir des perspectives de développement durable.

Face à ce constat, je souhaite poser plusieurs questions.

1. Quels dispositifs de subventions, adaptées aux besoins spécifiques des jeunes artistes en début de carrière, sont actuellement mis en place pour soutenir les artistes francophones émergents à Bruxelles ? Existe-t-il des fonds spécifiques ou des mesures ciblées pour les artistes issus de groupes sous-représentés, comme les personnes en situation de handicap ?

2. En matière d'espaces de création, la Région a-t-elle, durant la législature précédente, ouvert davantage de lieux dédiés, par exemple en réaffectant les bâtiments inutilisés du parc immobilier régional ? Quels mécanismes concrets sont en place pour permettre aux artistes d'accéder à ces espaces, et des partenariats avec le secteur privé sont-ils envisagés pour mutualiser les infrastructures culturelles ?
3. Concernant la formation, les écoles d'art bruxelloises collaborent-elles avec la Région pour préparer les étudiants aux réalités professionnelles du secteur artistique ? Des dispositifs sont-ils présents pour accompagner les jeunes artistes dans leur transition entre les études et la vie professionnelle, notamment via des bourses ou des aides spécifiques ?
4. Enfin, comment les dispositifs de soutien bruxellois se comparent-ils à ceux d'autres régions belges ou pays européens ? La Région collabore-t-elle avec d'autres entités culturelles pour partager des ressources et renforcer l'impact des aides ?

Dans une région aussi dynamique et culturellement riche que Bruxelles, il est essentiel d'offrir un soutien structuré et ambitieux aux artistes francophones émergents. Ce soutien ne doit pas seulement répondre aux défis économiques actuels, mais aussi garantir un environnement où la création et l'innovation artistique puissent pleinement s'épanouir.

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

Françoise Schepmans

